

Image not found or type unknown



## Obtention nationalite francaise

Par **Soso74**, le **22/01/2019** à **02:23**

Bonjour, rnrnMa mère est gabonaise, née avant 1960, année de l'indépendance.rnrnEst ce possible, pour moi, d'entamer la procédure d'obtention de la nationalité française en 2019 vu qu'elle est née à l'époque de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **22/01/2019** à **06:07**

Bonjour,rnrnVous habitez en France ?rnrnEn 1960, votre mère avait la possibilité de rester française. A-t-elle fait cette demande pour elle ET pour ses enfants ?rnrnSi la réponse est : NON à ces 2 questions, vous ne pourrez pas obtenir la nationalité française.

Par **amajuris**, le **22/01/2019** à **10:13**

bonjour,rnil est probable que votre mère a reçu la nationalité de son pays accédant à l'indépendance et perdu la nationalité française ce qui est le principe quand un pays accède à l'indépendance.rnvous ne pouvez donc pas prétendre à la nationalité française par filiation.rnsalutations